

Conférence : Entreprises en difficulté : prévention et restructuration

Approche comparative et prospective Europe, EU, Afrique

VENDREDI 26 OCTOBRE 2018

Salle du Conseil • 10h-12h30

CYCLE DE CONFERENCES

Dans une économie globale, digitale, le droit des affaires s'adapte. Les procédures de restructuration préventives des entreprises en difficulté sont à l'ordre du jour à l'échelon national, mais aussi européen et international. En Europe, le modèle français inspire, mais il faut aller plus loin. Le cycle de conférences, dans une optique comparative et prospective Europe, EU, Afrique, s'intéresse à l'origine de la prévention (26 octobre 2018), prend la mesure de l'évolution et du rapprochement des systèmes juridiques de redressement préventif (19 novembre 2018) et pose la question de la place et du rôle des créanciers et des actionnaires dans la réorganisation des actifs (26 novembre 2018). Les enjeux sont économiques, financiers et politiques. Des éléments de synthèse seront dégagés

Épisode #1 : L'origine de la prévention, du bon usage des négociations ?

Lors de la conférence du 26 octobre 2018, la « culture de la prévention » sera évoquée. La sociologie juridique nous renvoie à un environnement même lointain qui contribue à la connaissance du droit. Il en est ainsi de la construction du droit de la prévention.

Intervenants :

- Seydou DIOUF, Professeur agrégé des facultés de droit

Ancien Chef département Histoire du Droit et des Institutions, Faculté des Sciences juridiques et Politiques, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

- Pascal RICHARD, Maître de conférences de droit public HDR, Comparatiste, Directeur du CERC, Faculté de droit UTLN

Conférence organisée par Anne-Marie ROMANI,

Maître de conférences HDR, Responsable du Master Mention droit des affaires.

Membre du CDPC Jean-Claude Escarras UMR - CNRS 7318 DICE

Entrée libre

Inscription souhaitée

Contact : anne-marie.romani@univ-tln.fr

